

### **Grand Dijon : vers une cohabitation entre Sem et SPLA**

(UI du 20.5.09) - Le conseil communautaire de l'agglomération dijonnaise a décidé, jeudi 14 mai 2009, de créer, en juillet prochain, une Société publique locale d'aménagement (SPLA) dont elle détiendrait deux tiers du capital. Le Grand Dijon a invité les 22 communes le composant à constituer le troisième tiers.

*Un même directeur général*

La SPLA de l'agglomération dijonnaise ne se substituerait pas à la Sem en place, la Semadd (Sem d'aménagement de l'agglomération dijonnaise), créée en 1961. "*La SPLA a vocation à aménager les cœurs de ville et les parcs d'activités structurants de l'agglomération, tandis que la Sem verra son rôle d'aménageur, de constructeur et d'ingénieur renforcé au service des 116 communes de l'aire du Scot (Schéma de cohérence territoriale) du dijonnais*", indique Thierry Lajoie, directeur général de la Sem et parallèlement pressenti pour le même poste à la SPLA.

Déjà président du conseil d'administration de la Sem, Pierre Pribetich, vice-président du Grand Dijon et conseiller municipal délégué à l'urbanisme de la ville centre, devrait également présider la SPLA.

La complémentarité des dispositifs serait "*favorablement regardée par la DGCL (Direction générale des collectivités locales)*", précise Thierry Lajoie.